



Accident par un tiers d'une voiture louée

Par **panatinaikos**, le **25/11/2012** à **12:18**

bonjour,j'ai loué une voiture pour 3 jours,le second jour je l'ai prêtée à un ami qui a occasionné avec un accident, l'assurance refused'indemniser le locataire et m'envoie un enquêteur

Par **alterego**, le **25/11/2012** à **13:10**

Bonjour,

Si vous aviez pris la peine de lire le contrat de location (la grande majorité des locataires ne la prene pas), vous n'auriez pas ces mauvaises surprises.

Vous n'aviez pas le droit de prêter un véhicule qui ne vous appartient pas et surtout pour lequel votre ami n'était pas assuré.

Votre responsabilité est entière, le loueur va se retourner contre vous. L'assureur est dans son droit (contrat joint à celui de location non lu non plus).

Cordialement